

Conseil du 20^e arrondissement du 3 octobre

Sur proposition de Danielle Simonnet et Laurent Sorel du groupe France insoumise

Vœu relatif au service public de la psychiatrie dans le 20^e

Considérant que la psychiatrie à Paris est divisée en secteurs, qu'ainsi le 20^e arrondissement comporte 3 secteurs (les secteurs 27, 28 et 29), comportant chacun un CMP, et d'autres structures de soin ;

Considérant que ces 3 secteurs partagent un même site d'hospitalisation situé rue d'Avron ;

Considérant que ce site connaît actuellement de très gros problèmes de recrutement de médecins et de soignant-es, ce qui a pour conséquence **la fermeture de 52 lits sur 122, soit 43% de la capacité hospitalière de cette unité d'hospitalisation ;**

Considérant que le problème de recrutement ayant pour conséquence des fermetures de lits est général pour la psychiatrie, mais qu'il est encore plus important sur ce site qu'ailleurs : qu'ainsi 20% des lits sont fermés en Ile-de-France, 16% sur le GHU Paris, et 43% sur le site d'Avron ;

Considérant que les causes de ces problèmes de recrutement sont la faiblesse des salaires, un problème d'attractivité auprès des jeunes, une perte du sens du travail liée à des conditions difficiles et à l'impossibilité de consacrer à chaque patient le temps suffisant, la violence potentielle subie par les personnels avec des patients qui à cause des manques d'effectifs ne sont pas suffisamment écoutés et donc risquent davantage d'avoir des comportements violents ;

Considérant que cette grande fragilisation de la psychiatrie coïncide à une hausse des besoins, avec 27% de nouveaux patients, phénomène lié notamment aux répercussions de la crise sanitaire et à l'aggravation de la crise sociale ;

Considérant par ailleurs que les locaux du CMP Télégraphe sont très vétustes, d'une taille insuffisante, avec des salles de soin minuscules, et qu'il conviendrait de trouver un nouveau lieu dans ce quartier pour cet établissement ;

Considérant que partout en France la psychiatrie souffre d'un cruel manque de moyens, conduisant souvent à des défaillances dans le soin apporté aux personnes qui en ont besoin, conduisant à de la maltraitance institutionnelle potentielle, avec des recours trop importants à la sédation médicamenteuse et à la contention, et qu'un vaste plan de recrutement dans ce secteur est indispensable ;

Sur proposition de Danielle Simonnet et Laurent Sorel, du groupe France insoumise, le Conseil du 20^e arrondissement :

- **Interpelle le ministre de la Santé et la direction du GHU Paris sur la situation du site Avron du GHU Paris et l'urgence de mettre en place un plan de recrutement dans le secteur de la**

psychiatrie, prévoyant notamment des hausses de salaire et une amélioration des conditions de travail avec comme objectif la réouverture dans de bonnes conditions des lits fermés par manque de médecins et de soignant-es.